

MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - février 2019



Maif Retraite Croissance Durable est un fonds nourricier de Maif Croissance Durable. L'objectif du fonds est d'obtenir à long terme une surperformance par rapport à l'indice Euro Stoxx 50 grâce, notamment, à l'utilisation de critères extra-financiers. Néanmoins, l'approche long terme dans laquelle s'inscrit l'objectif de gestion et l'utilisation de coefficients de sur ou sous pondération aux valeurs composant le portefeuille peuvent induire des écarts de performance avec l'indicateur de référence.

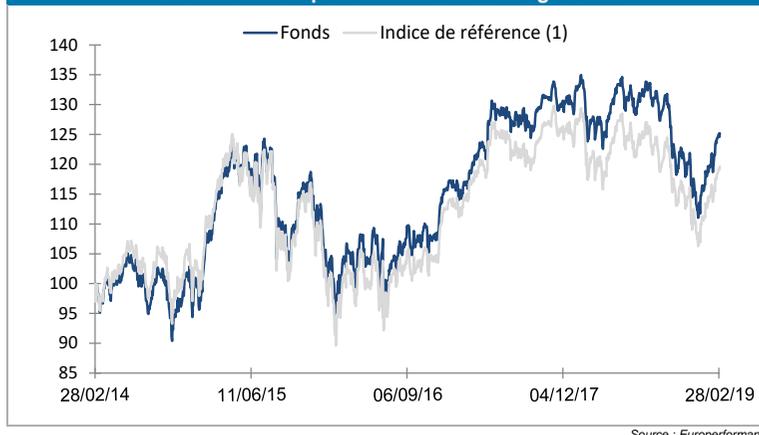
Chiffres clés au 28/02/2019

Valeur Liquidative (en euros) :	19,44
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	12,07
Taux d'exposition actions (en engagement) :	96,44%

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0010091660
Ticker :	MRC DURC FP Equity
Classification AMF :	Actions de pays de la zone Euro
Classification Europerformance :	Actions euro général
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Euro Stoxx 50 (C) DNR
Principaux risques :	Risques de capital et performance Risque de marché : actions, taux Risque de change
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Frédéric MESCHINI
Forme juridique :	FCP
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	02/07/2004
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J à 12h
Limite de rachat :	J à 12h
Règlement :	J + 2
Commission de souscription :	Néant
Commission de rachat :	Néant
Commission de surperformance :	Néant
Frais courants :	0,97%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES

Evolution de la performance sur 5 ans glissants



Profil de risque

Niveau : 1 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Performance depuis le début de l'année



Performances & Volatilités

	Depuis création		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE	94,40%	19,97%	23,27%	13,50%	-1,77%	13,09%	10,20%	-	-4,00%	3,96%
Indice de référence ⁽¹⁾	97,71%	20,59%	21,46%	14,32%	-1,45%	13,42%	10,16%	-	-2,20%	4,35%

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2014	-2,63%	5,00%	-0,06%	0,64%	2,50%	-0,94%	-3,34%	1,37%	0,58%	-3,07%	4,42%	-2,34%	1,71%	4,01%
2015	7,44%	8,43%	2,50%	-0,16%	1,09%	-3,38%	4,28%	-8,53%	-4,78%	9,42%	3,13%	-5,75%	12,49%	6,42%
2016	-6,50%	-2,95%	2,41%	1,61%	2,62%	-7,84%	4,64%	2,83%	-0,24%	1,38%	-0,18%	6,88%	3,68%	3,72%
2017	-1,72%	2,15%	6,14%	2,45%	1,17%	-2,11%	1,03%	-0,76%	4,35%	1,72%	-2,41%	-1,09%	11,04%	9,15%
2018	2,95%	-3,93%	-1,57%	5,24%	-2,29%	0,35%	3,33%	-2,50%	-0,35%	-6,99%	-0,37%	-5,67%	-11,84%	-12,03%
2019	5,22%	4,74%											10,20%	10,16%

Source : Europerformance

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - février 2019



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

10 Principales Lignes (hors liquidités)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
IBERDROLA	3,38%	2,11%	0,07%	Espagne	Services aux collectivités
AXA	3,27%	10,13%	0,32%	France	Assurance
ALLIANZ	3,02%	5,78%	0,17%	Allemagne	Assurance
TELEPERFORMANCE	3,02%	4,46%	0,13%	France	Industrie
ESSILORLUXOTTICA	2,82%	-3,80%	-0,12%	France	Santé
REPSOL	2,79%	-1,34%	-0,04%	Espagne	Pétrole et gaz
SAP	2,76%	4,38%	0,12%	Allemagne	Technologie
ASML	2,74%	5,16%	0,14%	Pays-Bas	Technologie
UNILEVER	2,66%	1,97%	0,05%	Pays-Bas	Biens de conso. courante
SCHNEIDER ELECTRIC	2,59%	10,21%	0,25%	France	Industrie
TOTAL	29,06%		1,10%		

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
AXA	3,27%	10,13%	0,32%	France	Assurance
KONINKLUJE DSM	2,12%	15,71%	0,30%	Pays-Bas	Chimie
HEINEKEN	2,37%	13,04%	0,29%	Pays-Bas	Agro-alimentaire/boisson

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ESSILORLUXOTTICA	2,82%	-3,80%	-0,12%	France	Santé
UNIBAIL-RODAMCO-WE	0,70%	-9,65%	-0,08%	France	Immobilier
TECHNIPFMC	1,41%	-4,58%	-0,07%	Royaume-Uni	Pétrole et gaz

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Libellé	Achats / Renforcement	
	Poids M-1	Poids M

Source : OFI AM

Libellé	Ventes / Allègement	
	Poids M-1	Poids M

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Les marchés actions européens n'ont pas faibli en février après le beau démarrage du mois de janvier. Les facteurs de soutien ont été des publications résultats rassurantes pour le T4 2018 même si les managements se veulent prudents pour leurs perspectives 2019, une statistique positive sur l'évolution des crédits en Chine, le changement de ton de la FED et le sentiment positif sur l'issue des négociations sino-américaines. Sur ces niveaux d'indices, nombreux sont les intervenants de marché à anticiper une pause compte tenu du parcours déjà accompli depuis le début de l'année. Paradoxalement l'analyse technique devient positive consécutivement aux franchissements récents de résistances. Toutefois, il faudra une confirmation que la croissance économique peut s'orienter plus positivement pour libérer un nouveau potentiel de hausse des marchés. Cela nécessite des bonnes nouvelles sur le Brexit, les négociations Chine/Etats-Unis et sur la croissance future des résultats.

Le fonds réalise une surperformance lui permettant de combler son léger retard sur son indice. Les publications de résultats ont contribué à l'écart de performance notamment au sein de la chimie au travers de la conviction DSM, de l'agroalimentaire grâce au parcours d'Heineken et des banques de par la conviction KBC et les sous pondérations Unicredit et Société Générale. A l'inverse, les chiffres de Technip et Repsol ont pesé sur la performance du portefeuille. TechnipFMC a surpris négativement les investisseurs avec des dépréciations d'actifs importantes tandis que Respol a déçu sur sa génération de cash flow. Enfin, la sous exposition globale au marché actions a représenté un manque à gagner.

Le FCP n'a pas réalisé d'opérations de bourse sur la période.

Frédéric MESCHINI - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •
Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

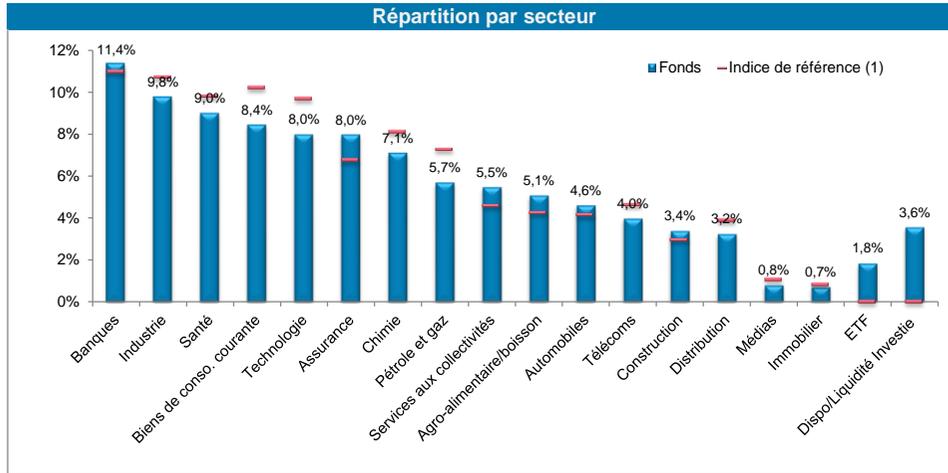


MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

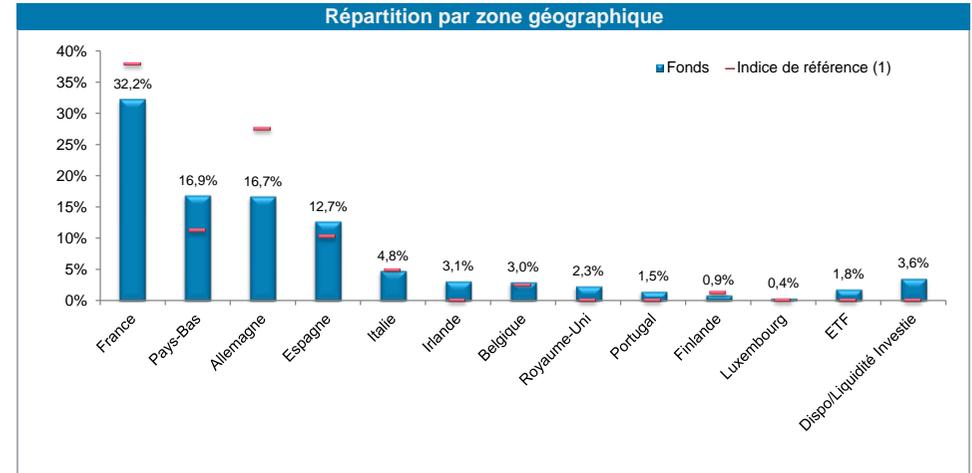
Reporting Mensuel - Actions - février 2019



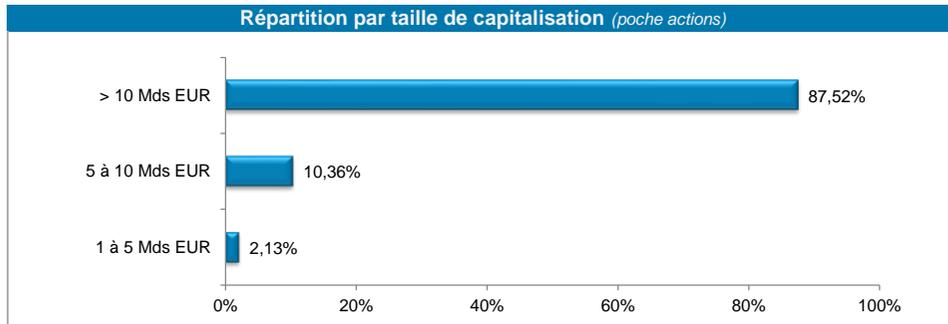
MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.



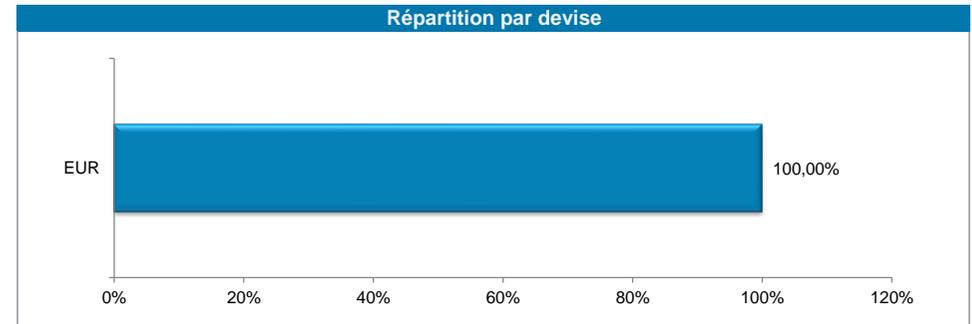
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset

Indicateurs statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence (1) sur 1 an glissant)

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe (2)	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
0,96	-0,01	2,46%	0,06	-0,30	60,78%	-15,81%

Source : Europerformance

Données Financières

	PER 2019 (3)	PER 2020 (3)	PTVB 2019 (4)	PTVB 2020 (4)
Fonds	13,59	12,45	1,60	1,51
Indice	13,07	11,86	1,51	1,43

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Euro Stoxx 50 (C) DNR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

(4) Price to Book Value = Cours / Actif Net

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE

Reporting Mensuel - Actions - février 2019



MAIF RETRAITE CROISSANCE DURABLE étant un fonds nourricier, les données ci-apès sont celles du fonds maître.

Processus de sélection ISR

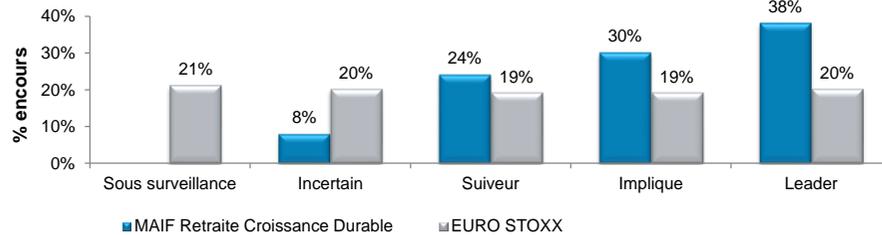
Dans le cadre de ses objectifs de gestion, Maif Croissance Durable intègre les résultats de l'analyse ISR à deux niveaux :

- Sont exclus de l'univers d'investissement au minimum 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR "Sous surveillance") ainsi que les sociétés du secteur de l'armement.
- L'investissement maximal dans une société dépend de sa catégorie ISR et de son évaluation financière, selon une matrice d'investissement communiquée sur le site internet www.ofi-am.fr (Fiche produit et Code de Transparence de l'OPCVM).



Evaluation ISR du Fonds

Répartition des Sociétés par catégories ISR



Processus d'évaluation ISR des sociétés

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de la société au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de son supersecteur ICB :

- Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Profil RSE* d'une valeur en portefeuille : L'Oréal

Catégorie ISR : Leader

L'Oréal est un leader sur son secteur sur la performance ESG. Début 2018, L'Oréal est la seule entreprise au monde, avec Unilever, à recevoir du CDP une note A sur les trois thèmes: climat, eau et déforestation. Le groupe a des objectifs 2020 ambitieux sur la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), ainsi que sa consommation en eau et la génération de déchets. Par ailleurs, le groupe est reconnu pour ses efforts en terme de diversité et d'inclusion en étant classé, en 2017, premier du classement mondial pour l'égalité des sexes d'Equileap. La structure de gouvernance de L'Oréal s'est améliorée en 2018, avec notamment la nomination d'administrateurs indépendants au Conseil. A noter, la fin du pacte d'actionnaire entre la famille Bettencourt et Nestlé en mars 2018 et l'incertitude autour d'une possible évolution de l'actionariat.

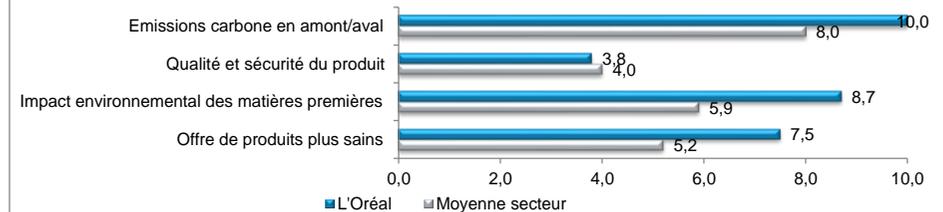
Emissions carbone en amont/aval : Le groupe à travers son programme "Beauty for a better life" a mis en place des politiques efficaces de réduction des émissions et est très avancé pour remplir ses objectifs 2020. Entre 2005 et 2017, L'Oréal a diminué de 73% ses émissions de gaz à effet de serre liées à sa production quand cette dernière a augmenté dans le même temps de 33%. Réduction de 18% des émissions de CO2 dues au transport des produits par rapport à 2011 (objectif 2020: 20% de réduction). D'ici 2030, l'Oréal envisage de devenir neutre en carbone.

Qualité et sécurité du produit : Le groupe est fortement exposé. L'Oréal développe de nouvelles compositions de ses produits moins vulnérables à la contamination microbiologique, permettant ainsi moins de conservateurs, y compris les parabènes. Si le groupe est en conformité avec la réglementation REACH, il pourrait améliorer la transparence de la composition de ses produits et notamment la présence de perturbateurs endocriniens.

Offre de produits plus sains : L'Oréal est fortement exposé à cet enjeu et a un potentiel élevé pour tirer profit de la demande croissante en produits naturels et plus sains. En 2017 et 2018, L'Oréal a lancé plusieurs gammes de produits tel que Botanicals Fresh Care, Biolage R.A.W, ou encore La Provençale, pour répondre aux attentes des consommateurs en composition naturelle et biologique.

Impact environnemental des matières premières : L'Oréal est fortement exposé, la totalité de ses produits étant dépendants de l'huile de palme. Depuis 2012, 100% de l'huile de palme achetée en direct, ou provenant des ingrédients achetés, est certifiée comme responsable par la RSPO. Enfin, Le groupe promeut une chimie verte pour atteindre son objectif d'améliorer 100% du profil environnemental ou social de ses produits d'ici 2020.

Risques et opportunités



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet : www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

* RSE : Responsabilité Sociale des Entreprises

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

